**Zeitschrift:** L'ami du patois : trimestriel romand

**Band:** 40 (2013)

**Heft:** 155

**Vorwort:** L'Éditorial

Autor: Lagger, André

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## L'ÉDITORIAL

André Lagger, comité de rédaction, Chermignon (VS)

Rassurez-vous, je n'ai pas la prétention de redéfinir le mot folklore. Par ces quelques réflexions, j'aimerais simplement essayer de lui redonner la place qu'il mérite. Galvaudé, mêlé à toutes les sauces, on lui attribue bien souvent un sens péjoratif et il finit par perdre son suc. De l'anglais « folk », peuple et « lore », science, le folklore englobe tout ce qui touche aux traditions, légendes, chansons et usages populaires d'un pays. En résumé, le folklore reflète l'âme d'un peuple.

# « Les peuples sans histoire sont malheureux, n'ayant pas de passé, ils n'ont pas d'avenir ».

Sous ce vocable, j'ajouterais les us et les coutumes dont fait partie la langue, soit le francoprovençal, appelé communément chez nous « le patois ». En écho au quarantième anniversaire fêté cette année par L'AMI DU PATOIS, je me permets de citer M. Charles Montandon (voir l'hommage aux pages 20-21). Face aux dangers qui menacent les patois, il formule un programme en dix points dans le *Nouveau Conteur romand* publié en décembre 1949 déjà :

- 1. Constitution d'une Association des patoisants des régions (Vaud, Valais, Fribourg, Neuchâtel, Jura bernois, Savoie, Val d'Aoste) comprenant les diverses sociétés cantonales ;
- 2. Constitution, dans toutes ces régions, de sociétés de costumes, fédérées en une Association romande, qui deviendrait un champ d'action très favorable au patois ;
- 3. Création d'une société des écrivains romands, dans le cadre de l'Association centrale, société qui agirait dans le domaine très important de la littérature;
- 4. Constitution de chorales patoisantes, qui répandraient le chant patois et éditeraient un recueil de tous les chants en patois romands ;
- 5. Accélération poussée de la parution du Glossaire des patois de la Suisse romande, qui paraît beaucoup trop lentement;
- 6. Edition, pour chaque patois, de livres contenant tout ce qui a été écrit en patois autrefois, ce qui s'écrit aujourd'hui, ainsi que des chants et des pièces de théâtre populaire;
- 7. Parution d'un journal pour l'ensemble des patois, journal si possible hebdomadaire et d'un almanach annuel;
- 8. Recherches, faites si possible par des professeurs, dans le passé, afin de

retrouver tous les textes patois, et constitution d'une école de philologues qui étudieraient nos patois, leurs origines, leur formation, y compris les patois disparus;

- 9. Lancement immédiat d'une action pour les patois menacés, par la création, notamment, de petites écoles patoisantes et par une propagande intense ;
- 10. Pour cette action, demandes des subsides officiels et d'appuis privés, et réintroduction progressive du chant patois dans les écoles primaires, ainsi qu'une organisation de cours de patois pour ceux qui s'intéressent à la langue.

(Cité par Dafflon, « Situation de la littérature gruérienne », p.30 et repris par Alain Dubois, « La conservation et la valorisation de la mémoire des patois dans le Valais romand »)

Nous pouvons constater qu'à l'époque, on avait déjà le souci de « sauvegarder et valoriser la mémoire du patois qui revient ainsi à préserver une part de l'identité locale ».

Patoisants(-tes), lecteurs(-trices), MERCI pour vos nécessaires contributions à L'Ami du Patois; vous prouvez votre attachement à notre cher patois et oeuvrez ainsi à assurer sa pérennité.

« Ouroù hléc quié va chôn tsemén dein la vià ein preinjèin avoué luéc lo chaï dou pachâ ». Heureux celui qui va son chemin dans la vie en emportant avec lui le savoir du passé.



Bienvenue à la Fête internationale du Patois, Bulle. Photo Bretz.